



Bienvenue

dans la clinique d'obstétrique



Hôpital Jeanne de Flandre

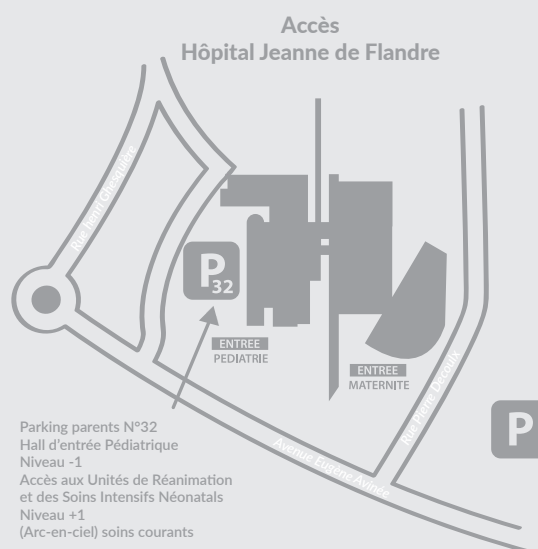
Rue Eugène Avinée
59037 Lille

www.chu-lille.fr
maternite.chru-lille.fr



Sommaire

Mot d'accueil	page 3
Présentation de l'équipe	page 4
En attendant bébé	page 5
Votre admission	page 7
Votre séjour	page 8
Votre accouchement	page 13
Votre sortie	page 15



EDITORIAL

Bienvenue dans la clinique d'Obstétrique

Vous attendez un bébé et vous avez choisi de le mettre au monde dans la Clinique d'Obstétrique au sein du Pôle Femme Mère Nouveau-né de l'Hôpital Jeanne de Flandre. La maternité et la néonatalogie ont reçu le label «Hôpital Ami des Bébé» en juin 2015 et en juin 2019 (label délivré pour 4 ans), qui récompense la qualité des soins dans l'accompagnement du nouveau né et de ses parents.

Ce livret d'accueil a été spécifiquement réalisé pour vous, pour faciliter votre suivi de grossesse, et préparer la naissance de votre bébé. Nous réalisons environ 5 600 accouchements par an. La maternité Jeanne de Flandre accueille les mamans de Lille et ses environs immédiats, mais aussi dans le cadre du réseau OMBREL (www.ombrel.fr), les mamans transférées de la Métropole Lilloise, ainsi que les mamans du Nord et du Pas-de-Calais, puisque l'hôpital Jeanne de Flandre est maternité recours de niveau 3.

Notre objectif est de vous aider à mener à bien votre grossesse et vous conseiller tout au long de votre séjour.

Loïc Berthelot
Directeur Délégué
au Pôle Femme Mère Nouveau-né

Nous portons quotidiennement nos efforts sur la qualité et l'accueil dans le respect de l'intimité des familles. C'est ainsi que tout au long du suivi de votre grossesse, et au moment de l'accouchement, une équipe de femmes et d'hommes, professionnels hospitaliers (médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, aide-soignants, agents des services hospitaliers, brancardiers, hôtesses d'accueil, secrétaires...) est là pour vous accompagner en vous prodiguant toute l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être et celui de votre enfant.

L'objectif des équipes est bien sûr la sécurité, mais aussi compétence, continuité et cohérence des soins. Il s'agit d'un challenge permanent car nous sommes nombreux et avons simultanément la mission d'enseigner aux futurs médecins spécialistes et aux futurs professionnels de santé de la région.

Sachez que nous y veillons tous, et restons à votre écoute pour toute demande ou suggestion d'amélioration.

Il nous reste à vous souhaiter un agréable séjour dans notre Clinique.

Véronique Debarge
Coordonnatrice Médicale
de la clinique d'Obstétrique

Présentation de l'équipe

La Clinique d'Obstétrique est sous la responsabilité du **Professeur Véronique Debarge**, coordonnateur médical de la Clinique, en collaboration avec la **sage-femme coordinatrice en maïeutique, Madame Laurence Locquet**. Les unités de la clinique sont réparties de la manière suivante :

> Le centre de la naissance (niveau -1)

- Responsable médical : Dr Sandrine Depret
- Sage femme coordinatrice : Marie-Françoise Her-nout

> Les urgences admissions (niveau -1)

- Responsables médicaux : Dr Charles Garabédian et Dr Géraldine Giraudet
- Sage-femme coordinatrice : Céline Le Meur

> Secteur anténatal (niveau 0)

- Consultation prénatale : Dr Sandy Hanssens
- Hospitalisation de jour : Dr Capucine Coulon
- Médecine foetale et échographie : Dr Pascal Vaast
- Sage-femme coordinatrice responsable des consultations prénatales et médecine foetale, échographie et Hopital de Jour : Christine Lesot

> L'unité d'hospitalisation pendant la grossesse (niveau 1)

- Responsable médical : Dr Elodie Clouqueur
- Sage-femme coordinatrice : Alexandra Savignac

> Les suites de naissance (niveaux 2 et 3)

- Responsable médical : Dr Philippe Dufour
- Cadre de santé puéricultrice : Bouchra El Jaouani
- Sages-femmes coordinatrices : Catherine Jongh-mans et Lucie Boumaza
- Sage-femme coordinatrice responsable de l'HAD obstétrique, et du lactarium : Catherine Jongh-mans.

L'équipe d'anesthésie : responsable médical : Dr Anne-Sophie Ducloy-Bouthors et Dr Pierre Richart

L'équipe de pédiatrie de maternité : responsable médical : Dr Thameur Rakza.

Dans ces secteurs de soins, travaille un personnel qualifié qui porte un badge d'identification coloré, reprenant leur nom et leur fonction.

Dans le cadre des missions d'enseignement du CHRU, les étudiants ont vocation à accompagner les équipes et vous prodiguer des soins, avec votre consentement (article 8 de la Charte du Patient Hospitalisé).

Pour reconnaître les équipes ...



BLANC pour les médecins



ROSE pour les sages-femmes



VERT pour les infirmiers, les puériculteurs et les infirmiers anesthésistes



ORANGE pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture



VIOLET pour les agents de service hospitaliers, agents de service intérieurs et agents de maintenance



JAUNE pour les personnels administratifs, les secrétaires médicales et les hôtesses



BLEU pour les assistantes sociales, les kinésithérapeutes, les psychologues et les stagiaires



En attendant bébé

Les prises de rendez-vous en consultation et en échographie

Lors de votre venue en consultation, nous vous remercions de vous présenter 1/2 d'heure avant votre rendez-vous, au niveau du guichet administratif (niveau 0-consultations prénatales) avec les documents suivants :

- carte vitale ou attestation de prise en charge, attestation CMU...
- carte mutuelle
- pièce d'identité.
- tous les bilans en votre possession sous forme de photocopies (seront joints à votre dossier médical)
- les comptes rendus d'échographie
- votre carnet de vaccination ou votre carnet de santé
- votre dossier médical de suivi de grossesse, s'il vous a été remis.

Il n'y a pas de garderie à l'Hôpital Jeanne de Flandre, mais une halte-garderie sur le site du CHU peut accueillir votre enfant durant la consultation. Dans ce cas, une réservation est souhaitée au **03 20 44 54 53**



Un seul accompagnant adulte est admis en salle d'examen. La présence des enfants est déconseillée en consultation et en échographie.

Les rendez-vous sont à prendre sur :

- www.chu-lille.fr, rubrique «demande de rendez-vous»
- au 03 20 44 69 08 de 8h30 à 17h
- sur doctolib.fr
- sur place en consultation prénatale au guichet «rendez-vous» de 8h à 17h.

Vous serez suivie en consultation prénatale soit par un gynécologue obstétricien, soit par une sage-femme.



L'offre de préparation à la naissance est diversifiée. Elle comprend la préparation classique, la sophrologie, le yoga, le chant prénatal, la méthode Bonapace et l'hypnose.

Les séances de préparation à la naissance

Si vous désirez suivre ces séances, vous pouvez prendre contact au : **03 20 44 59 62** poste **37389**

- de 7h à 20h tous les jours y compris samedis, dimanches et jours fériés.

La première séance de préparation à la naissance est appelée «entretien du 4ème mois». A l'issue de ce rendez-vous, la sage-femme conviendra avec vous du mode de préparation que vous aurez choisi, aux dates qui vous conviennent.

Les séances d'information

Il vous est proposé durant votre grossesse une séance «**vidéo de bienvenue**» avec une sage-femme, qui a

lieu 3 fois par mois, le lundi à partir de 17h. Tous les parents peuvent s'y inscrire, que la préparation soit à Jeanne de Flandre ou avec une sage-femme libérale. Une «**matinée d'info bébé**» a lieu chaque jeudi de 9h à 12h30. L'inscription à ces séances s'effectue auprès des hôtesse de la maternité ou au **03 20 44 59 62** poste **37389**.

Le retour à domicile

Sauf contre-indication médicale, votre sortie est envisagée pour :

- une naissance par les voies naturelles : à partir de 3 nuits pour le premier enfant, à partir de 2 nuits pour le deuxième enfant et les suivants,
- une naissance par césarienne : à partir de 4 nuits.

Un relais à domicile dès le lendemain de votre sortie par une sage-femme libérale conventionnée avec la maternité vous sera proposé.

Le Service social

Sur appel une permanence est assurée au niveau des consultations prénatales du lundi au vendredi de **8h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**
Secrétariat : **03 20 44 60 69**

Votre admission

Les formalités administratives

Votre arrivée s'effectue à l'accueil médico-administratif dans le secteur des urgences (niveau -1) ou à l'étage d'hébergement. Vous présenterez (ou l'un de vos proches) les documents suivants :

- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou à défaut permis de conduire)
- votre carte vitale et/ou votre attestation de sécurité sociale à jour
- votre carte de régime complémentaire (mutuelle, attestation CMU complémentaire, etc...)
- une prise en charge pour votre hospitalisation (à demander à votre mutuelle).

L'accueil médico-administratif :

- des urgences est ouvert en permanence 7j/7 et 24h/24h
- des hébergements est ouvert la semaine de 8h à 16h30, une permanence est assurée le samedi matin de 8h à 12h.

Le personnel de l'accueil médico-administratif vous indiquera les formalités administratives et vous renseignera sur :

- les frais d'hospitalisation
- la prestation téléphone/wifi/multimédia
- l'achat de tickets de repas accompagnant (achat possible aux heures ouvrables).

Vie privée

Si vous souhaitez ne pas divulguer votre présence vis-à-vis de tiers, merci d'en informer le personnel du bureau des admissions. Après avoir décliné votre identité lors de votre admission, votre présence ne sera pas révélée à l'extérieur. Dans ces conditions, aucun appel téléphonique et aucune information ne pourront être transmis à l'extérieur de la Clinique.



Une alternative à l'hospitalisation :

hospitalisation à domicile

Sur certaines indications pendant la grossesse ou après l'accouchement, votre séjour à l'hôpital peut être poursuivi à domicile. Les sages-femmes de l'HAD du CHU de Lille (HOPIDOM) prennent le relai en se rendant chez vous pour assurer la continuité de votre suivi.



HOPIDOM
HOSPITALISATION À DOMICILE
DU CHRU DE LILLE

Le CHU de Lille vous propose un abonnement «**téléphone rouge**» si vous ne souhaitez pas que toutes les communications vous soient passées (le standard ne communique pas votre numéro de poste et ne passe pas les communications à moins que l'appelant lui spécifie le numéro de poste (que vous lui aurez donc communiqué au préalable)).

Si votre admission est effectuée dans le cadre du « secteur libéral » des médecins

Certains médecins sont autorisés à exercer une activité libérale. Si vous souhaitez être suivie à ce titre, **vous devez en faire la demande lors de votre première prise de rendez-vous** et un imprimé vous sera remis par votre médecin. Dans ce cas, les honoraires du médecin sont déterminés entre vous et le praticien. Votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle vous rembourseront selon les barèmes officiels et leurs propres modalités. Ces honoraires seront à régler, lors de votre sortie comme les autres frais d'hospitalisation, à l'accueil médico-administratif.

Pendant votre grossesse, vous serez peut être amenée à être hospitalisée :

- soit en hôpital de jour (niveau 0)
- soit en hospitalisation dans le service de pathologie maternelle et foetale (niveau 1).



Votre séjour

Accompagnement en chambre individuelle :

Une seule **personne majeure** de votre entourage a la possibilité de rester auprès de vous. Une couchette avec petit déjeuner lui sera proposée.

Il vous est possible de **commander un plateau repas** pour votre accompagnant, **la veille avant 16h** pour le lendemain auprès du personnel soignant. Ce service payant est à demander au personnel soignant et à régler à l'accueil administratif de l'étage.

Equipe pluridisciplinaire :

- Si vous en éprouvez le besoin et si vous vous sentez isolée ou en difficulté, vous pouvez demander auprès

du personnel le passage d'une **assistante sociale**, et/ou d'un(e) **psychologue**.

- **un représentant de votre culte** peut également se rendre disponible auprès de vous.

Votre séjour en hôpital de jour

Une unité d'hôpital de jour de 6 lits en chambre individuelle fonctionne du lundi au vendredi et permet la surveillance des grossesses compliquées, lorsque celles-ci ne nécessitent pas une hospitalisation continue. Des examens ou bilans seront effectués lors de cette journée d'hospitalisation. Vous rencontrerez différents professionnels de santé spécialisés dans votre pathologie ou celle de votre bébé.



La maternité Jeanne de Flandre participe au réseau de soins périnataux Ombrel (Organisation Mamans Bébé de la Région Lilloise). Elle travaille en collaboration étroite et permanente avec les 9 autres maternités publiques et privées de la Métropole Lilloise (www.ombrel.fr).

Votre séjour en Pathologie maternelle et foetale

Ce service est composé de **16 chambres individuelles** dont une pour personne à mobilité réduite, et 5 chambres à 2 lits. Chacune d'entre elles est équipée :

- d'un cabinet de toilette avec lavabo, douche et WC
- d'une table de nuit réfrigérante, d'un terminal multimédia et d'un téléphone.

Le service de pathologie maternelle et foetale est également équipé d'une unité de surveillance maternelle rapprochée composée de 2 lits.

Votre séjour en Suites de naissance

Le service est composé de **73 chambres particulières** dont une pour personne à mobilité réduite et 3 chambres doubles, réparties sur deux étages. Chacune d'entre elles est composée d'un cabinet de toilette avec lavabo, douche et WC, d'un chevet réfrigéré, d'un équipement multimédia et d'un téléphone. Pour la toilette de votre enfant, un plan de travail et un pèse-bébé sont mis à votre disposition. Vous bénéficierez de l'expertise des personnels en matière d'allaitement, de soins au nouveau-né et de confort post natal.

Pour les plus petits :

Au sein du secteur de suites de naissance, **12 chambres dites « kangourou »** permettent, sur décision du pédiatre, aux bébés de petit poids de naissance ou nécessitant une surveillance rapprochée, de rester auprès de leur maman. Leur surveillance est assurée par les puéricultrices et les pédiatres présents en suite de naissance.



La répartition en chambre individuelle est effectuée dans les secteurs d'hospitalisation, en fonction de l'activité et selon les disponibilités.



Pour vous accompagner dans votre projet d'allaitement, des consultations réalisées par des consultantes en lactation peuvent vous être proposées durant votre séjour.

Après votre sortie, vous pouvez de nouveau bénéficier d'une consultation de lactation en appelant le **03 20 44 59 12**.

Le lactarium

Si votre bébé est hospitalisé et que vous souhaitez l'allaiter, ou si vous envisagez de donner votre lait pour un bébé prématuré, vous pouvez contacter le **03 20 44 50 50 du lundi au vendredi de 8h à 17h**. Vous aurez la possibilité de laisser un message.

Le Pôle Femme Mère Nouveau-né a obtenu en juin 2015 et en juin 2019 le label «Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB)». A ce titre, il s'engage à vous aider dans votre projet d'alimentation de votre bébé (au sein ou au biberon). Quel que soit votre choix, la proximité et le lien avec votre bébé seront favorisés.



Horaires des visites

Les visites sont autorisées entre 12h et 20h. Les horaires sont libres pour l'accompagnant(e). De 21h à 6h, l'établissement est fermé et l'accès se fait par les urgences - admissions, vous devrez alors sonner et vous présenter à l'accueil des urgences. Le séjour en maternité vous permet de faire connaissance avec votre bébé. Pensez à vous reposer, et conseillez à vos amis et famille de vous rendre visite à la maison plutôt qu'à la maternité.



La vie quotidienne et les prestations hôtelières de confort et de loisirs

Nous vous remercions de bien vouloir lors de votre séjour, veiller à :

- ne pas introduire à l'hôpital de l'alcool, des objets ou produits dangereux ou prohibés par la loi,
- respecter les horaires de visite 12h-20h (pas de restriction pour les pères sauf séjour en chambre double),
- respecter et remettre à votre sortie, le matériel qui vous a été prêté.

● La bibliothèque

Chaque semaine, les bénévoles de la bibliothèque des Hôpitaux vous proposent gratuitement des livres dans votre chambre (jours et horaires indiqués dans le service).



Etat civil Naissance

Une antenne de la Mairie de Lille est à votre disposition pour la déclaration de naissance que vous devez effectuer dans les 5 jours (non compris le jour de l'accouchement). Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, dimanche, jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Cette antenne est située dans le secteur suites de naissance au niveau 3.

Pour les personnes non mariées, vous pouvez pendant votre grossesse si vous le souhaitez, effectuer une reconnaissance anticipée auprès de la mairie de votre domicile, et la ramener au moment de votre accouchement.

Horaires d'ouverture :

> du lundi au vendredi de **9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

> samedi matin **de 9h à 12h**



● Courrier

Votre courrier affranchi peut être expédié, chaque jour ouvrable, en le confiant ou le déposant au personnel soignant.

● Repas

Les menus pour la semaine sont affichés dans le service.

N'oubliez pas de signaler au personnel soignant vos habitudes et allergies alimentaires.

● La cafétéria

Une cafétéria située dans le hall de pédiatrie (niveau -1) vous propose la vente de boissons, sandwiches, friandises, jouets et cadeaux. Vous pourrez également vous procurer des journaux, des programmes de télévision ainsi que des produits destinés à l'hygiène, des timbres postaux. Les horaires d'ouverture sont à consulter sur place.

● Distributeurs

Des distributeurs de sandwiches et de boissons sont à votre disposition dans le hall de la maternité (niveau 0) ainsi que dans l'espace d'accueil du secteur des urgences obstétricales et gynécologiques (niveau -1).

● Développement durable

En raison de notre organisation en tri sélectif, nous vous remercions de bien vouloir procéder au tri de vos déchets de la manière suivante :

- poubelle avec autocollant marron : déchets hôteliers (fleurs, papiers, aliments...)
- les déchets en verre (bouteille, verre cassé...) sont à remettre au personnel.

● Les parkings

De nombreux parkings « visiteurs » sont à votre disposition pour vous et vos familles sur l'ensemble du site.

Les parkings sont payants à raison de 1,60 euro par heure pour les visiteurs.

Pour les patientes et les accompagnants, le tarif est de 1,60 euro par passage sur présentation d'une attestation de « présence indispensable » délivrée par le service d'hospitalisation (ticket à valider par l'hôtesse d'accueil du hall de la maternité entre 8h et 20h dès le premier jour).

Les personnes venant en consultation médicale, ou aux urgences, bénéficient d'un tarif de 1,60 euro. Le ticket est à valider par l'agent administratif du secteur concerné.

Un stationnement d'une durée maximale de 15 minutes est toléré à proximité du hall Maternité pour faciliter votre sortie et celle de votre bébé.

Des emplacements sont également réservés aux personnes à mobilité réduite, aux ambulances ainsi qu'aux vélos.

Veillez à ne rien laisser à bord de votre véhicule, le CHU dégageant toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration (loi du 6/07/92).

Les chercheurs du CHU de Lille contribuent à votre bonne prise en charge, en améliorant les connaissances scientifiques autour des 1000 premiers jours de la vie d'un enfant (mode de vie, bien-être, prévention, éducation, réduction de l'exposition aux toxiques). Ils viennent d'être labellisés par un jury international.





Votre accouchement

La prise en charge médicale

Vous serez accueillie **24h/24h**, prise en charge en salle de naissance et accouchée par une sage-femme. Si cela est nécessaire, la sage-femme appellera l'obstétricien de garde sur place. L'acupuncture peut vous être proposée durant la grossesse et en salle de naissance pendant le travail.

Un médecin anesthésiste est présent 24h/24h. Il assure la prise en charge de la douleur au cours du travail, les anesthésies et les soins de réanimation en cas de besoin. Vous pourrez bénéficier si vous le souhaitez, et sauf contre-indication médicale, d'une analgésie péridurale au cours du travail.

Un pédiatre est présent 24h/24h, il intervient en salle de naissance et en suites de naissance et sera appelé en cas de problème pour votre bébé.

Lors de votre admission aux urgences, merci de bien vouloir remettre à l'accueil soignant :

- votre dossier de suivi de grossesse, s'il vous a été remis,
- tous les documents concernant votre état de santé, nécessaires à votre prise en charge (résultats biologiques, échographies, lettres de médecin...) ainsi que les ordonnances des médicaments qui vous



L'acupuncture peut vous être proposée

durant la grossesse et en salle

de naissance pendant le travail.

La mobilisation par les postures est

également pratiquée.

ont été prescrits,

- la liste des médicaments ou substances auxquels vous êtes allergique,
- votre carte de groupe sanguin,
- pour les patientes mineures, une autorisation d'anesthésier et d'opérer signée par les détenteurs de l'autorité parentale.

Le clampage retardé du cordon

Après une minute il vous sera proposé de couper le cordon de votre bébé. Le clampage retardé permet une meilleure adaptation à la vie extra-utérine et diminue le risque d'anémie du nouveau-né.

Que prévoir dans la valise ?

Linge pour maman

Pour l'accouchement :

- un bagage minimum (taille valise cabine), l'ensemble de vos effets personnels pourra être amené secondairement lors de votre installation dans votre chambre,
- un brumisateur d'eau minérale,
- une pièce de 2 euros pour la consigne du vestiaire,
- des boissons non lactées, sans pulpe et sans gaz,
- des cd, un appareil photo,
- pour le papa : une chemise ouverte pour effectuer le peau à peau s'il le souhaite.

Pour le séjour :

- linge et nécessaire de toilette (serviette éponge et gant de toilette)
- chemises de nuit, pyjamas ou tenues confortables,
- peignoir,
- slips jetables et protections périodiques type nuit
- paire de pantoufles ou ballerines,
- stylo,
- montre ou réveil,
- un savon doux,
- un coussin «d'allaitement».

Lors de votre admission pour votre accouchement, ou en cas de problème jugé urgent par votre médecin, vous pouvez vous rendre directement au niveau du service des urgences (niveau -1) de l'hôpital Jeanne de Flandre (tél : 03 20 44 69 06). Un stationnement d'une durée maximum de 30 mns est toléré.

Ne sont pas recommandés :

- matelas préformés,
- cale tête/cale bébé,
- tour de lit,
- plan incliné sous le matelas.

Si vous désirez allaiter :

- soutien-gorge d'allaitement (1 taille supérieure à celle de votre fin de grossesse),
- coussinets.

Linge pour le bébé

Pour la naissance :

- gilet,
- bonnet pour le 1er jour + body,
- pyjama,
- chaussettes.

Pour le séjour :

- serviettes éponge,
- bavoirs,
- chemises ou bodies,
- brassières ou gilets,
- chaussons ou chaussettes,
- pyjamas ou grenouillères taille 1 mois,
- petite turbulette (taille 0-6 mois),
- thermomètre de bain,
- thermomètre,
- 1 seul paquet de couches vous sera fourni, vous devrez apporter le complément si nécessaire.

Pour la sortie :

- tenue complète avec bonnet, adaptée à la saison
- siège adapté au transport de nouveau-né (selon les normes réglementaires).

Il est fortement déconseillé d'emporter de l'argent, des bijoux, des effets précieux ou de valeur.

Si vous ne pouvez vous démunir de ces objets ou de cet argent, un coffre individuel est mis à disposition dans l'armoire de votre chambre.

Cependant, l'hôpital ne peut être tenu pour responsable de la perte ou la disparition des objets détenus par les usagers (loi n°92 614 du 6 juillet 1992 et décret d'application 93 550 du 27 mars 1993). Le cadre de santé ou les personnels de la régie comptable de l'hôpital restent à votre disposition pour vous informer sur le dépôt de vos objets.



Votre sortie

Votre sortie du secteur Pathologie Maternelle et foetale

Le médecin autorisera votre sortie. Toutefois si vous sortez contre l'avis des médecins, vous devrez signer une décharge de responsabilité.

Votre sortie de suites de naissance

Votre sortie est une décision médicale obstétrico-pédiatrique. **Les sorties sont prévues à 10h00** après avoir effectué les formalités auprès de l'accueil médico administratif.

En cas d'impossibilité de sortie à 10h, merci d'en informer l'équipe soignante. Le jour de la sortie, le repas n'est pas prévu .

Avant votre départ, le carnet de santé de l'enfant, tous les papiers de sortie et les ordonnances ainsi que les bulletins de situation délivrés par l'accueil administratif vous seront remis.

Vous obtiendrez auprès des hôtesse des accueils médico-administratifs un ou plusieurs bulletins de situation nécessaires à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, à votre employeur ainsi qu'à votre mutuelle.

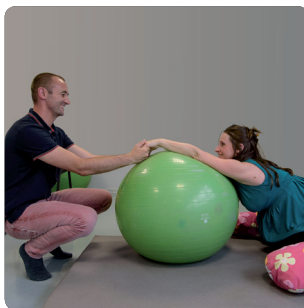
Votre satisfaction : notre priorité.

Pour améliorer notre prestation, donnez-nous votre avis en complétant l'enquête de satisfaction sur le terminal multimédia de votre chambre ou sur papier (à demander au personnel soignant).

A Jeanne de Flandre, Nous nous engageons à :



Vous **PREPARER**
à devenir parents



RESPECTER
la physiologie de votre accouchement



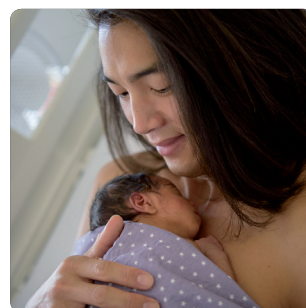
FAVORISER
le peau à peau dès la naissance



ENCOURAGER
l'allaitement surtout si votre bébé
est prématuré ou fragile



OBSERVER
les signes d'éveil de votre bébé



MAINTENIR
la proximité avec lui 24h/24
pour tisser des liens



ACCOMPAGNER
votre choix d'alimentation, éviter les tétines
et compléments en cas d'allaitement



ORGANISER
votre retour à la maison
et vous proposer des relais



Vous **SOUTENIR**
en nous formant régulièrement
Vous **PROTEGER** des pressions commerciales



Nos progrès
c'est pour la vie

Réalisation Direction de la Communication - CHU de Lille - Juin 2019 A0035

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Avenue Oscar Lambret - 59037 Lille Cedex - Tél : 03 20 44 59 62

www.chu-lille.fr

maternite.chru-lille.fr



www.chu-lille.fr



CHU Lille



@CHU_Lille



CHU de Lille

